

dévotion devant le Saint Sacrement, que celui-ci soit exposé à l'adoration publique ou conservé dans le tabernacle.

La présente concession valable à perpétuité sans expédition du Bref et nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, au Palais de la S. Pénitencerie, le 7 novembre 1932.

L. card. LAURI, grand pénitencier.

I. THEODORI, secrétaire.

Théologie

VASECTOMIE

Comme nous allons sous presse, notre Législature provinciale est à étudier un Bill qui a pour titre: "The Mental Deficiency Act". En vertu de cette loi et sous certaines conditions déterminées, l'opération dite "Vasectomie" deviendrait légitime et légale.

La mesure s'appliquerait aux faibles d'esprit des deux sexes. L'on sait ce qu'elle est en elle-même. Marc (Institutiones Morales Alphonsianae) en donne la définition suivante, d'ailleurs complète: "Vasectomia in hoc consistit, ut viro canales sic dieti "deferentes" brevissima operatione per totum in scroto dividantur; ex quo fit ut nequeat prolem procreare, etsi ad copulam aptus remaneat. Oophorectomia est divisio oviductus, ita ut ovulum maturum jam non possit ex ovariiis in uterum descendere".

Cette pratique nous vient des Etats-Unis et particulièrement de la Californie. Elle fut d'abord employée au Nevada, comme punition à l'égard des prisonniers et criminels dont on ne voulait pas la descendance. Elle fut ensuite appliquée aux faibles d'esprit, pour la même raison et sous prétexte d'économie. Parfois certains individus sains de corps et d'esprit y ont eu recours afin d'empêcher la procréation de descendants. Aux Etats-Unis la mesure est obligatoire dans 19 Etats. Elle a été repoussée ou déclarée non-constitutionnelle dans 7 Etats. Elle a été votée par la Province d'Alberta également. La mesure du Manitoba, comme celle de l'Alberta, est facultative. Aux Etats-Unis elle est obligatoire.

Les statistiques prouvent que cette mesure a été jusqu'à date appliquée pratiquement à la seule Californie. L'on a relevé environ 8,000 cas pour tout le pays, dont plus de 6,000 pour la seule Californie. Au dire des medecins manitobains qui ont présenté la chose ici, en Alberta l'on a eu 156 cas depuis la passage de cette loi.

L'on a remarqué qu'aux Etats-Unis les spécialistes ou soi-